

N/REF : 3/06/2025 15H11 C:026001 I:34172
V/REF : N°OSMIL807115093
V/Email reçu le Mardi 03/06/2025 à 15H11

FONCIA MALHERBE

**55 AVENUE GEORGES DE MANTEYER
38100 GRENOBLE**

IMMEUBLE : ASL LA CERISAIE
RUE ALFRED GUEYMARD
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 05 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE ALFRED DE GUEYMARD A ST MARTIN D HERES
LA CERISAIE
EN FACE DU 17
HUGO ET NINA MESNAGE ET CAMPBELL 06 32 37 35 88

MOTIF : INTERVENIR POUR REGARD BOUCHE EN FACE DU 17

Donneur d'ordre : Mme O BELLOSGUARDO

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 04/06/2025 A 11H15
MISE EN PLACE DU MATERIEL
POMPAGE GRILLE EAUX PLUVIALES
DEBOUCHAGE COLLECTEUR

OBSERVATIONS : AS LCOMPTER Email envoyé le 04/06/25 à 12H22 Mme O BELLOSGUARDO

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	2	180,44	360,88
TOTAL H.T.				360,88
T.V.A. a 10,00%				36,08
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>396,96</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN